

Image not found or type unknown



Marchandise livré défectueuse

Par **bertrand44**, le **02/03/2008 à 12:13**

Bonjour j'ai acheter une moto neuve qui ma été livré défectueuse(elle ne marche pas) donc j'ai envoyé une lettre en recommandé demandent remboursement total et retour de marchandise. Le magasin ne me répond et quand j'appel la secrétaire elle me dit toujours que le responsable va m'appeler, mes rien! Quels sont mes droits et procédure a faire afin de régler cet affaire au plus vite! merci d'avance pour la réponse!

Par **Jurigaby**, le **02/03/2008 à 16:04**

Bonjour.rnrnVous devez engager une procédure devant le juge de proximité ou devant le tribunal d'instance selon que la moto est d'une valeur supérieur ou égale à 4000 euros me semble t'il.rnrnVous pouvez déjà lui envoyez une lettre recommandé AR de mise en demeure pour commencer.

Par **bertrand44**, le **03/03/2008 à 08:21**

La moto ne coûte que 1000euro ces une mini moto 250cc